

56257



**NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

**Distr.:
LIMITEE**

**ECA/STAT/WG/PHC/95/4
9 novembre 1995**

**FRANÇAIS
Original: ANGLAIS**

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Groupe de travail régional
sur les recommandations pour les
recensements de la population et
de l'habitat de la série 2000 en Afrique

22-26 janvier 1996
Addis Abeba

**ROLE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DANS LE
DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION
STATISTIQUE INTEGRE**

ROLE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DANS LE DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION STATISTIQUE INTEGRE

PAR

ECA MRAG

I. Historique

Les recensements de la population s'effectuent dans des parties de cette région depuis les premières années de ce siècle et dans le cas du Ghana, même plus tôt et remontent au dernier trimestre du siècle dernier. Toutefois, la plupart des pays ont commencé à faire le recensement de la population depuis la guerre et depuis lors se sont efforcés de procéder régulièrement au recensement tous les dix ans. Etant à l'origine essentiellement un comptage de la population d'un pays, la portée et la couverture de l'information recueillie au cours du recensement ont progressivement dépassé le cadre du simple comptage pour couvrir des paramètres démographiques fondamentaux ainsi que l'information démographique et économique. En fait jusqu'à ce qu'à ce que le gouvernement joue un rôle militant dans la politique économique et sociale au cours des années d'après guerre, les recensements de la population constituaient la principale composante du système national d'information statistique. L'autre principale composante étant le système des statistiques du commerce extérieur basé sur les documents des douanes et des contributions indirectes. Dans de nombreux pays de la région ces deux systèmes d'information précèdent la création d'organisations statistiques centrales.

Depuis la guerre et avec l'accession à l'indépendance de la plupart des pays dans la région, la portée et la couverture des systèmes nationaux d'information statistique ont progressivement dépassé le cadre du recensement des populations et des systèmes de statistiques commerciales et des organisations statistiques centrales ont été mises en place dans les services nationaux, comme agences chargées au premier chef de leur développement. Cette expansion des systèmes nationaux d'informations statistiques a également été accompagnée d'une évolution du rôle des recensements des populations dans l'élaboration de systèmes nationaux intégrés d'informations statistiques. Le présent document examine cette évolution en mettant l'accent sur le rôle du recensement de la population en tant qu'instrument de collecte de données dans l'intégration du système national d'information statistique.

La Section II du document porte sur la situation actuelle du rôle des recensements de populations dans l'élaboration de systèmes nationaux d'information statistique. Le potentiel futur des recensements de la population dans l'élaboration de systèmes nationaux d'information statistique est examiné dans la section III du document. La conclusion figure dans la Section IV et les questions à examiner dans la Section V.

II. Situation actuelle

Tel qu'indiqué ci-dessus, les recensements de la population ont été essentiellement effectués comme un dénombrement de la population pour fournir aux gouvernements respectifs des pays de la région des informations sur la taille et la localisation de leurs populations. Au tout début, des informations supplémentaires sur les caractéristiques démographiques ont également été obtenues par le biais des recensements de la population pour rassembler les profils démographiques de base de la population. Etant donné le besoin naissant de données socio-démographiques et économiques pour aider les gouvernements à formuler des politiques militantes économiques et sociales, le recensement de la population a été considéré comme une source naturelle de toutes les données relatives à un individu. Il y a eu une croissance exponentielle de la portée et de la couverture des recensements de la population dans les premières années d'après guerre et de l'indépendance en ce qui concerne l'élaboration de systèmes nationaux d'information statistique. La couverture des recensements de la population a dépassé le cadre des paramètres démographiques de base pour atteindre les domaines socio-démographiques et économiques des données. Jusqu'à récemment, le recensement de la population devait être traité à la main et c'était le principal obstacle limitant l'importance des données qui, estimait-on, pourraient être collectées par les recensements de la population. L'autre contrainte étant le coût. Toutefois étant donné que dans cette région les recensements de populations ont été jusqu'ici, dans la plupart des cas effectués avec l'assistance financière des administrations coloniales et ou grâce à des dons de l'extérieur, le facteur coût a moins influé sur la portée et la couverture des recensements de la population que le traitement à la main des données.

Dans les circonstances actuelles, le recensement de la population a évolué comme une source de collecte de données à usage multiple avec un seul instrument ou un instrument intégré de collecte de données. Par conséquent, les recensements de la population ont jusqu'ici facilité la collecte de données intégrées par l'utilisation de questionnaires intégrés. C'est ainsi que le logement en tant que sujet a été incorporé dans le recensement de la population.

Le principal facteur motivant l'utilisation du questionnaire de recensement pour la collecte de données à usage multiple a été la commodité de l'utilisation d'un seul instrument pour la collecte d'informations sur une personne. Etant donné que le traitement des données était effectué à la main, le potentiel de la classification croisée entre les différents paramètres a été toutefois limité et par conséquent n'a pas été exploité au maximum. A part les contraintes du traitement, même l'intérêt analytique dans cette classification croisée a été limité par rapport aux applications quotidiennes de ces données classifiées par croisement dans l'analyse et la recherche approfondies socio-démographiques et économiques.

L'avènement du traitement électronique des données a connu une extension de la couverture des informations par les recensements de populations en particulier dans les domaines de données économiques sur une personne comme les données sur les emplois. Le traitement électronique des données a rendu cela possible, même rétrospectivement, on se demande si le traitement électronique des données a bien levé les contraintes d'opportunité dans la production des résultats du recensement dans la mesure prévue à partir de l'introduction de cette technologie. L'opportunité est certainement devenue une contrainte importante avec la croissance exponentielle des résultats des recensements dépouillés manuellement.

Avec l'utilisation du recensement de la population comme un instrument de collecte des données intégrées, un développement parallèle s'est produit dans cette région dans la conduite d'enquêtes sur les ménages pour rassembler les données socio-démographiques et économiques du genre qui a été obtenu par les recensements de populations. Différents facteurs justifient ce développement. Des types de données plus divers sur les paramètres socio-démographiques sont actuellement recherchés à des intervalles de fréquence plus courts que par les recensements. Il y a eu également une contrainte qualitative dans les données obtenues à partir des recensements qui a t-on estimé, pourrait être surmontée par la collecte des mêmes données par des enquêtes par sondage plus minutieuses sur les ménages.

Ce développement des enquêtes par sondage sur les ménages pour recueillir les données socio-démographiques et économiques a été facilité par les progrès de la science du sondage qui, soutient-on, peut permettre la collecte de données de bonne qualité sinon meilleure avec une plus grande fréquence et opportunité et ce qui est très important, à un coût moindre que le recensement de la population. Deuxièmement, l'amélioration au cours des trente dernières années des techniques de recensement comme l'utilisation de la cartographie pour faciliter l'identification précise des zones d'énumération du recensement a permis l'adoption et l'application de ces techniques de pointe de sondage. En conséquence des types similaires de données sont actuellement obtenus par les recensements de la population et les enquêtes sur les ménages, respectivement selon les capacités respectives des organisations centrales statistiques pour effectuer des enquêtes sur les ménages. Quoiqu'il en soit, ceci est encore une nouvelle indication du rôle naissant des recensements dans l'élaboration de systèmes d'information statistique intégrés, en facilitant l'intégration des données de diverses sources par opposition à un recensement qui est en soi un instrument pour la collecte de données intégrées par la biais de la couverture polyvalente des questionnaires de recensements intégrés. Ceci a été facilité par le potentiel d'un recensement en tant que cadre, composé de zones d'énumération minutieusement identifiées pour permettre la constitution de plus d'échantillons sophistiqués en vue de la mise en place de programmes d'enquête sur les ménages intégrés.

III. L'avenir

La portée du potentiel des recensements dans l'élaboration de systèmes statistiques intégrés par l'utilisation des recensements en tant que cadre de plans d'échantillons pour les programmes d'enquêtes sur les ménages intégrés dépend énormément de la manière dont les pays de la région réussissent à obtenir des ressources internes et externes pour entreprendre les programmes d'enquêtes sur les ménages intégrés. Ceci nécessite la capacité de la main d'oeuvre et des infrastructures telles que des organisations d'enquête sur le terrain que tous les pays de la région n'ont pas encore réussi à créer. Ceci nécessite également l'organisation des recensements comme une opération en cours par opposition à une initiative de procéder à une amélioration continue du tracé cartographique du pays en zones de dénombrement des recensements. Il nécessite aussi l'élimination de goulots d'étranglement dans l'application de la technologie de l'informatique ce qui pourrait permettre la création de bases de données informatisées intégrées à des niveaux plus bas de la désagrégation géographique que ce qui a été réalisé dans la plupart des pays. Même si de nombreux pays de la région ont actuellement des bases de données variées sur l'information obtenue par le biais d'un recensement, ils n'ont pas encore réussi à intégrer dans leurs bases de données les informations socio-démographiques et économiques rassemblées par les programmes d'enquêtes sur les ménages intégrés utilisant les échantillons types de la population.

Le document a, jusqu'ici examiné le rôle d'intégration des recensements dans la collecte des données soit sous forme de collecte de données intégrées par l'utilisation d'instruments de collecte de données polyvalentes soit par l'utilisation des résultats du recensement comme cadre pour des constitutions d'échantillons types ce qui pourraient faciliter l'intégration des données de diverses sources qui constituent un programme intégré d'enquêtes sur les ménages. L'infrastructure mise en place pour effectuer un recensement de la population peut également faciliter l'intégration du système national statistique. La couverture cartographique et le tracé du pays en zones de dénombrement de recensement ainsi que les organisations créées sur le terrain pour effectuer le recensement peuvent être utilisés dans les recensements de l'agriculture et du bétail et dans les enquêtes sur les entreprises non agricoles au niveau des ménages. Dans la plupart des pays de la région, le recensement de la population et le recensement de l'agriculture et du bétail sont jusqu'ici effectués en deux opérations séparées, par des arrangements indépendamment constitués institutionnels et organisationnels. Des économies substantielles sont réalisées en ressources et en efficacité opérationnelle par les arrangements institutionnels et opérationnels pour les deux opérations. En ce qui concerne les recensements de la population, ceci contribuerait substantiellement à la promotion de systèmes intégrés d'information statistique.

IV. Conclusion

Le document a tenté d'examiner le rôle des recensements de la population dans l'élaboration des systèmes nationaux d'information statistique. Tel que noté, les recensements de populations ont un rôle majeur à jouer dans le contexte de la promotion de l'intégration des données de diverses sources et ce potentiel est loin d'être pleinement exploité dans la région. Ceci a été facilité par les progrès de la science du sondage, du traitement électronique des données et de l'amélioration des techniques de recensement. Toutefois pour parvenir au potentiel total de l'intégration, les pays doivent acquérir la capacité de créer d'autres sources de collecte de données telles que les programmes d'enquêtes sur les ménages qui sont rentables. Il est également nécessaire de changer les arrangements institutionnels et organisationnels pour effectuer les recensements de la population afin que l'infrastructure créée pour les recensements de la population puisse également être utilisée pour les recensements de l'agriculture et de l'élevage et les enquêtes sur les entreprises non agricoles au niveau des ménages.

La question d'utiliser le recensement comme un instrument pour l'élaboration de systèmes d'information statistique pourrait avoir une importance plus grande lors des opérations de recensement de la population pour lesquelles, selon les indications actuelles, les pays de la région ne peuvent pas attirer le volume d'assistance extérieure qu'ils avaient eu au cours des opérations de recensements des trois précédentes décennies. Par conséquent, les pays devront envisager des options plus rentables en ce qui concerne les recensements. Le document a tenté de donner les détails d'une proposition viable de simplifier la couverture des recensements de populations et les rendre ainsi moins onéreux, en élaborant des programmes d'enquêtes sur les ménages comme autre source de données. Toute tentative visant à ce que les recensements de populations deviennent plus qu'un comptage, avec une couverture minimale des paramètres démographiques, comme c'est actuellement le cas, dépend de la manière dont les pays arrivent à lancer des programmes d'enquêtes sur les ménages intégrés comme autres sources de données et de la crédibilité qu'ils peuvent accorder au sondage comme technique de collecte de données. Egalement, les perspectives de promotion d'opérations régulières de recensements de l'agriculture et de l'élevage semblent lointaines si les pays n'arrivent pas à surmonter les contraintes institutionnelles qui ont jusqu'ici

empêché l'utilisation de l'infrastructure pour le recensement de la population et l'organisation pour effectuer les recensements de l'agriculture et de l'élevage.

V. Questions à examiner

Le Groupe de travail voudrait examiner les questions suivantes découlant de cet examen détaillé du rôle des recensements de la population dans l'élaboration de systèmes nationaux intégrés d'information statistiques.

1. Avantages et inconvénients de l'utilisation des recensements de la population comme instruments pour la collecte de données intégrées vis-à-vis du potentiel de leur utilisation comme cadres pour les constitutions d'échantillons afin de rassembler des données similaires par le biais de programmes d'enquêtes sur les ménages intégrés.
2. Nécessité et perspectives de simplifier la portée et la couverture des opérations de recensements de la population pour les rendre moins onéreux et pour renforcer l'opportunité de fournir les résultats du recensement de la population.
3. Portée et contenu des recensements de la population simplifiés.
4. Contraintes dans le développement de programmes intégrés d'enquêtes sur les ménages comme source d'option pour les recensements de la population.
5. Contraintes dans le développement des bases de données relatives à la population dans le cadre d'une banque de données nationale intégrant les données collectées de diverses sources.
6. Contraintes dans la mise au point de techniques en tenant compte des recensements, spécialement le perfectionnement du tracé cartographique du pays en petites zones de dénombrement du recensement de la population bien identifiées et uniformément classées.
7. Contraintes dans l'élaboration d'arrangements organisationnels et institutionnels communs pour effectuer les recensements de la population, de l'agriculture et de l'élevage ainsi que les enquêtes sur les entreprises non agricoles au niveau des ménages.